

# Flash info

## Comité d'Hygiène, de Sécurité et des conditions de travail

### du 19-09-2011

SUD-HEH : tel : 31/06/91

#### Souffrance au travail

Le groupe constitué depuis près de deux ans vient de rendre ses premières conclusions : 7/10 des agents interrogés sont satisfaits. Pour les autres, les conditions de travail essentiellement liées au manque d'effectifs et les relations avec l'encadrement sont les principales raisons d'insatisfaction.

***Sud : pas besoin de se réunir pour le savoir, quant aux remèdes au manque d'effectif, la direction ne veut pas entendre parler d'embauches. Nous continuerons à dénoncer les suppressions de postes et seule notre mobilisation tous ensemble pourra faire bouger la direction***

#### Ouverture du centre de dialyse à P

la Direction a fait le choix de prendre plus d'IDE et de ne pas mettre d'aides-soignantes, sauf la nuit. Ce sont donc des ASH qui les remplaceront, la direction des soins considérant qu'il valait mieux qu'il y ait plus d'IDE. Une salle d'attente est installée au RDC ; les patients devront attendre avec l'ambulancier d'être appelés pour monter dans le service. En cas de problème, il suffira que l'ambulancier décroche un téléphone pour être en prise directe avec le service. De même une caméra a été installée.

***Sud : nous avons dénoncé ce glissement de tâches, mais aussi les choix économiques, car sinon qu'est ce qui empêchait d'avoir plus d'IDE mais aussi des ASD.***

***Même si le choix des agents s'est porté sur les 12H, et nous le respectons, nous ne pouvons pas cautionner ce type d'horaires comme nous le demande la direction. Les 12H restent pour nous un recul quant aux conditions de travail.***

#### La CLIMA ( clinique !!! de médecine ambulatoire.)

Cette plateforme ouvrira progressivement la semaine du 14 au 19 novembre. Elle regroupera les consultations et les HJ des services de médecines. 200 à 300 patients devraient être accueillis chaque jour.

***Sud : l'inquiétude de beaucoup d'agents, est de se retrouver dans une véritable usine à soins, la volonté de la direction étant de concurrencer le privé.***



#### Projet médical de HEH

Trois propositions sont encore en lisse

1. Un nouveau bâtiment vers Vinatier regroupant HEH et Cardio, mais trop cher ! Cela frise le milliard d'euros
2. Destruction de quelques pavillons, pour construire un plateau technique, mais trop cher ! 600 millions.
3. Réorganiser le site en spécialisant les pavillons, comme par exemple faire de C le plateau technique des blocs opératoires, ou de G : l'urgence, les soins critiques et la Réa., et le reste de l'hôpital serait occupé par de la gériatrie

Ce dernier projet découle de la rencontre entre X Bertrand, Nora Berra et le maire de Lyon. S'il était retenu, ce serait donc à moindre frais. Nous serons fixés en fin d'année.

***Sud : Allons-nous perdre encore des activités ? Puisque la direction doit tenir compte de ce qui se fait sur les autres sites, publics et privés.***

#### Management

Le directeur général a décidé de mettre en place des directeurs référents de pôle qui aurait la gestion de 2 pôles. A HEH cela fait deux nouveaux directeurs. Le but de la DG est de mieux encadrer la mise en place des actions pour permettre, entre autres, le retour à l'équilibre financier. Ces deux directeurs font partie de l'équipe de direction de l'hôpital et ont des fonctions de DRH et de gestion des finances.

## Recrutement de remplaçants cet été

Il n'y a pas eu de remplacement d'IDE car la direction n'en trouve pas. Il s'est appliqué comme les autres années le paiement d'heures supplémentaires au-delà du 12<sup>ème</sup> jour. (paiement du 13<sup>ème</sup> et 14<sup>ème</sup> jour). De juin à septembre 85 contrats ASH et ASD ont fait les remplacements de CA.

## Attention, vous êtes filmés...

### Affaire du distributeur de plateaux-repas pour le personnel de nuit.



Le distributeur de plateaux repas la nuit est souvent en panne., une moyenne de 15 interventions par mois pour les 3 premiers mois de l'année...

Las de ces multiples interventions, les agents de l'UTSI ont pour habitude d'ouvrir les appareils sans respecter la procédure, et sans contrôler le nombre de repas pris par chacun.

Un incident est survenu au mois de juillet, l'agent de l'urgence technique s'est rendu sur place et a ouvert les portes du distributeur et aurait, selon son encadrement, ainsi aidé au « pillage des distributeurs »...

La direction, pour connaître les protagonistes de ce méfait, a visionné les enregistrements de la caméra et convoqué les responsables identifiables..

**Pour SUD : avant la restructuration de l'UCPA, il y avait un agent qui veillait à la distribution des repas pour le personnel de nuit. La direction a encore voulu faire des économies en supprimant ce**

**poste, au détriment de la qualité du service rendu.**

### Incendie au pavillon V.

Le 11 août à 5h50 s'est déclaré un incendie au 3<sup>ème</sup> étage du pavillon V, dû vraisemblablement à une applique halogène restée allumée toute la nuit.

Les agents de l'UTSI, arrivés rapidement sur place, ont commencé à lutter contre l'incendie. Leur intervention a été saluée par les pompiers, arrivés sur place peu de temps après. D'après ces derniers, l'intervention des agents de l'UTSI a permis de circonscrire rapidement l'incendie et de sauver le bâtiment dans son intégralité.

Cependant, les agents sont intervenus sans masque de protection et ont donc inhalé des fumées toxiques et ont dû être mis en observation.

La direction a rappelé que le personnel de l'UTSI ne doit pas intervenir sur un incendie, mais doit juste mettre en sécurité et attendre l'arrivée des pompiers. Ce qui limite leur équipement.

Du coup la DPSG est en train de réfléchir sur les limites des interventions de l'UTSI.

L'intervention des pompiers d'HEH ayant permis de réduire considérablement les dégâts, la question serait-elle : Auraient-ils dû laisser brûler le pavillon ?! dixit SUD

**SUD : Encore une fois se pose le problème de manque d'équipement approprié. Les agents ont, soi disant, reçu les félicitations de la direction, mais niveau reconnaissance professionnelle et salaire, rien ne change.**



## INFO...INFO....

Depuis le mois de septembre, la direction des HCL applique l'article 115 de la loi de finance de 2011, qui consiste à ce que les arrêts maladies ne génèrent pas de droit à RTT.

Quant on est en maladie, le temps de travail est compté sur une journée de 7H et non de 7H15 auparavant.

Au lieu de perdre un RTT au bout de 28 jours d'arrêts on le perd maintenant, deux fois plus vite !